

AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE ALT -SAINT-BRIEUC LOUDEAC

Bilan d'activité 2021
Mars 2022

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE LOGEMENT HEBERGEMENT ET DU DISPOSITIF ALT	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION	4
2.1. Composition des ménages	4
2.2. Ages	5
2.3. Ressources des ménages à l'entrée dans les logements.....	6
2.4. Orientation des ménages	7
2.5. Situation des ménages avant leur accès au dispositif ALT	8
2.6. Durée moyenne des séjours.....	8
2.7. Les sorties	10
2.8. Le taux d'occupation.....	10
3. PAROLES ET TEMOIGNAGES	11
4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	12

1. PRESENTATION DU POLE LOGEMENT HEBERGEMENT ET DU DISPOSITIF ALT

Le pôle **LOGEMENT-HEBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- ▶ 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ARGOS, Ker GALLO, Clara ZETKIN (77 places)
- ▶ Une pension de famille (30 places)
- ▶ Des places de stabilisation (6 places)
- ▶ Deux structures d'hébergement d'urgence Hybritel (54 places) et Hybiscus (26 places)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement (ASRL) et dans l'Urgence (ASRU)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)
- ▶ L'Intermédiation Locative (IML)
- ▶ Une action visant la préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)
- ▶ Un bail à réhabilitation (Loudéac)
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- ▶ Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO
- ▶ **Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)**

Le dispositif d'Aide au Logement Temporaire a pour mission l'accueil à titre temporaire de personnes défavorisées, sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement avoir accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Toutefois, lorsque les personnes isolées ou les familles accueillies ont besoin d'un accompagnement social, l'organisme doit s'efforcer de l'assurer, en recourant aux services sociaux de droit commun (Maison du Département, CCAS...), au financement de droit commun tel que le nouveau dispositif d'accompagnement social issu de la refondation sociale (Accompagnement Vers et Dans le Logement) afin d'aider les ménages à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de relogement.

Le dispositif ALT correspond donc à une étape dans un parcours d'insertion et n'est pas une fin en soi.

Ce dispositif s'inscrit également, selon les textes, dans le cadre d'une logique d'hébergement en urgence des ménages en difficulté. Dans ce cas, il correspond aux situations de grande précarité (familiale, économique). Les femmes victimes de violences conjugales et les personnes sans domicile en sont les principales cibles.

Le dispositif ALT de l'association comprend un parc de :

- ◆ 28 logements pour une capacité d'accueil de 57 places
- ◆ 39 places sur le territoire de Saint-Brieuc, dont 9 dédiées à l'urgence
- ◆ 18 places sur le territoire de Loudéac dont 6 dédiées à l'accueil de Femmes Victimes de Violences Conjugales

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

En 2021, **71 ménages ont été hébergés** sur le dispositif (49 en 2020, 54 en 2019) pour un **total de 128 personnes**. (86 en 2020, 97 en 2019)

- 49 ménages pour 89 personnes sur le volet insertion (Saint-Brieuc –Loudéac)
- 22 ménages pour 39 personnes sur le volet urgence

EFFECTIF PRESENT	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		Loudéac Urgence		TOTAL	
	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes
Personnes isolées	16	16	11	11	16	16	2	2	45	45
Couple sans enfant	1	2	-	-	-	-	-	-	1	2
Couples avec enfant(s)	1	6	-	-	-	-	-	-	1	6
Familles monoparentales	9	32	7	20	6	17	2	6	24	75
TOTAL	27	56	18	31	22	33	4	8	71	128

A Loudéac, les personnes accompagnées sont pour 75% des personnes isolées et 25% des familles monoparentales. Nous constatons une modification du public en 2021 par rapport à 2020. En effet en 2020 nous étions sur un public composé majoritairement de familles monoparentales.

Cette année sur les 18 Ménages accueillis dans le cadre de l'urgence à Saint-Brieuc, 7 femmes ont été accueillies sur l'ALT sécurisé au sein du collectif de Clara Zetkin. Ces ménages étaient des femmes isolées (2) et des mères avec un enfant (5).

PERSONNES ENTREES SUR L'ANNEE

2.1. Composition des ménages

	SAINT BRIEUC insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Isolé	10	59 %	8	62 %	12	80 %	2	67 %	32	67 %
Isolé + 1 enfant	-	-	2	15 %	-	-	-	-	2	4 %
Isolé + 2 enfants	5	29 %	2	15 %	2	13 %	1	33 %	10	21 %
Isolé + 3 enfants	-	-	-	-	1	7 %	-	-	1	2 %
Isolé + 4 enfants et plus	1	6 %	1	8 %	-	-	-	-	2	4 %
Couple	1	6 %	-	-	-	-	-	-	1	2 %
Couple + 1 enfant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple + 2 enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple + 3 enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple + 4 enfants et plus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	17	100 %	13	100 %	15	100 %	4	100 %	48	100%

Le site de Loudéac est composé de ménages dont les personnes sont isolées sans enfants à 80%.

Les ALT de Saint-Brieuc sont occupés essentiellement par des personnes isolées (59 %).

La part des ménages isolés, sans enfants représente toujours la majorité (67 %) des ménages accueillis sur ce dispositif (57% en 2020, 60 % en 2019, 64 % en 2018). Pour l'urgence, ce profil est en augmentation cette année car il représente 64% des personnes accueillies (contre 50% en 2020).

Les familles monoparentales représentent 33% des ménages accueillis contre 41 % en 2020 et 29 % en 2019.

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%
Hommes	8	26 %	5	21 %	12	54 %	-	-	25	30 %
Femmes	9	29 %	8	33 %	3	14 %	3	60 %	23	28 %
Enfants	14	45 %	11	46 %	7	32 %	2	40 %	34	42 %
TOTAL	31	100 %	24	100 %	22	100 %	5	100 %	82	100 %

Le nombre d'enfants accueillis représente 42% du public :

- 45 % sur l'insertion à Saint-Brieuc
- 38 % sur l'urgence (Saint-Brieuc et Loudéac)
- 40 % à Loudéac

Le nombre de femmes accueillies sur l'urgence en 2021 est en légère diminution par rapport à 2020. Cela s'explique par une augmentation du temps d'accueil sur les dispositifs d'urgence en lien avec une problématique de violences conjugales.

2.2. Ages

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%
0-17 ans	13	42 %	10	42 %	7	32 %	-	-	30	37 %
18-25 ans	1	3 %	4	16 %	2	9 %	2	40 %	9	11 %
26-35 ans	1	3 %	2	8 %	2	9 %	-	-	5	6 %
36-45 ans	10	32 %	4	17 %	5	23 %	2	40 %	21	26 %
46-55 ans	5	17 %	4	17 %	5	23 %	1	20 %	15	18 %
56-65 ans	1	3 %	-	-	1	4 %	-	-	2	2 %
> 65 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	31	100 %	24	100 %	22	100 %	5	100 %	82	100 %

En 2021, 37 % des personnes accueillies sont mineures.

2.3. Ressources des ménages à l'entrée dans les logements.

	SAINT BRIEUC insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
RSA socle	6	35 %	4	30 %	6	40 %	2	67 %	18	38 %
RSA + salaire	1	6 %	-	-	-	-	-	-	1	2 %
RSA majoré	1	6 %	-	-	-	-	-	-	1	2 %
Contrat aidé (CAV, CAE)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômage indemnisé	-	-	-	-	2	13 %	-	-	2	4 %
Indemnités de stage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salaire	6	35 %	5	38 %	3	20 %	1	33 %	15	32 %
Prestations familiales	-	-	1	8 %	-	-	-	-	1	2 %
AAH	1	6 %	-	-	3	20 %	-	-	4	8 %
Retraite	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans ressources	-	-	1	8 %	-	-	-	-	1	2 %
Indemnités journalières	2	12 %	-	-	1	7%	-	-	3	6 %
Pension Invalidité	-	-	1	8 %	-	-	-	-	1	2 %
Autres Ressources	-	-	1	8 %	-	-	-	-	1	2 %
TOTAL	17	100 %	13	100 %	15	100 %	3	100 %	48	100 %

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Sans ressources	-	-	2	15 %	-	-	-	-	2	4 %
Moins de 300 €	1	6 %	-	-	-	-	-	-	1	2 %
De 300 à 600 €	8	47 %	3	23 %	8	53 %	1	33 %	20	42 %
De 600 à 1 000 €	1	6 %	4	31 %	4	27 %	1	33 %	10	21 %
Plus de 1 000 €	7	41 %	4	31 %	3	20 %	1	33 %	15	31 %
TOTAL	17	100 %	13	100 %	15	100 %	3	100 %	48	100 %

15 % des ménages accueillis sur l'hébergement d'Urgence de Saint-Brieuc sont sans ressources. Cette situation est problématique sur ce dispositif car il demande de la part des ménages une certaine autonomie dans les démarches, mais également financière. En effet, l'ALT est normalement une « passerelle » dans l'attente de l'attribution d'un logement.

42 % des ménages sont au RSA (contre 23% en 2020 et 30 % en 2019)

48% ont des revenus inférieurs à 600 euros (contre 43 % en 2020 et 50 % en 2019)

31% des ménages perçoivent plus de 1000 euros (Contre 22% en 2020 et 20 % en 2019).

36 % des ménages perçoivent une rémunération en lien avec une activité professionnelle (contre 45% en 2020 et 40 % en 2019).

2.4. Orientation des ménages

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC URGENCE		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
MDD	1	6 %	1	8 %	1	7 %	2	67 %	5	11 %
SPIP	2	12 %	1	8 %	-	-	-	-	3	6 %
Autres TS*	-	-	3	23 %	1	7 %	-	-	4	8 %
Mission locale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CMP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Adalea	5	30 %	3	23 %	2	12 %	-	-	10	22 %
Usager lui-même	-	-	-	-	3	20 %	1	33 %	4	8 %
115	4	23 %	4	30 %	4	27 %	-	-	12	25 %
SIAO	4	23 %	-	-	-	-	-	-	4	8 %
Autre**	1*	6 %	1**	8 %	4***	27 %	-	-	6	12 %
TOTAL	17	100 %	13	100 %	15	100 %	4	100 %	48	100%

* CSAPA

** gendarmerie

*** 2 CMPS ; 1 AMISEP ; 1 Maison d'arrêt

L'entrée sur les dispositifs se fait différemment pour les ALT d'insertion et les ALT d'urgence depuis la mise en place du SIAO.

- Les orientations sur les ALT d'insertion de Saint Briec et Loudéac se font uniquement par le biais du SIAO.
- Les orientations sur les ALT urgence se font via le 115 et en lien avec des actions de l'association : Boutique Solidarité, Accueil Ecoute Femmes... Des orientations sur les ALT femmes victimes de violences peuvent être travaillées avec les MDD ou les gendarmeries qui travaillent souvent la sortie du domicile conjugal en lien avec les équipes.

Pour le volet insertion, ce tableau reprend les différentes orientations indiquées sur le dossier unique de demande d'admission SIAO permettant d'identifier la source de l'orientation.

En 2021, 25% des orientations émanaient du 115, soit + 7 % par rapport à 2020.

2.5. Situation des ménages avant leur accès au dispositif ALT

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
SDF	1	6 %	1	8 %	3	20 %	-	-	5	11 %
Expulsion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Logement de fortune	1	6 %	2	15 %	-	-	-	-	3	6 %
Séparation	2	12 %	3	23 %	-	-	2	67 %	7	15 %
Insalubrité	1	6 %	-	-	-	-	-	-	1	2 %
Hébergé chez un tiers (ami/famille)	3	18 %	2	16 %	7	46 %	-	-	12	25 %
Hébergé en CHRS	-	-	-	-	1	7 %	-	-	1	2 %
Incarcéré	2	12 %	-	-	-	-	-	-	2	4 %
Hospitalisation	-	-	-	-	1	7 %	-	-	1	2 %
Autre* :	7*	40 %	5**	38 %	3***	20 %	1****	33 %	16	33 %
TOTAL	17	100 %	13	100 %	15	100 %	3	100 %	48	100 %

*Autre : 1 ALT Loudéac, 5 Hybritel, 1 orientation 115

** Autre : 2 abri de nuit ; 1 CCAS ; 2 orientations 115

*** Autre : 2 hôtel ; 1 hybritel

****Autre : 1 sans hébergement

Cette année, nous constatons une baisse des ménages en situation de séparation (15%). Ce chiffre avait doublé en 2020, on peut supposer que cet aspect est à mettre en corrélation avec le premier confinement (29 % en 2020, 40 % en 2019 et 16 % en 2018). Il s'agit toujours du principal motif des femmes arrivant sur les hébergements dédiés.

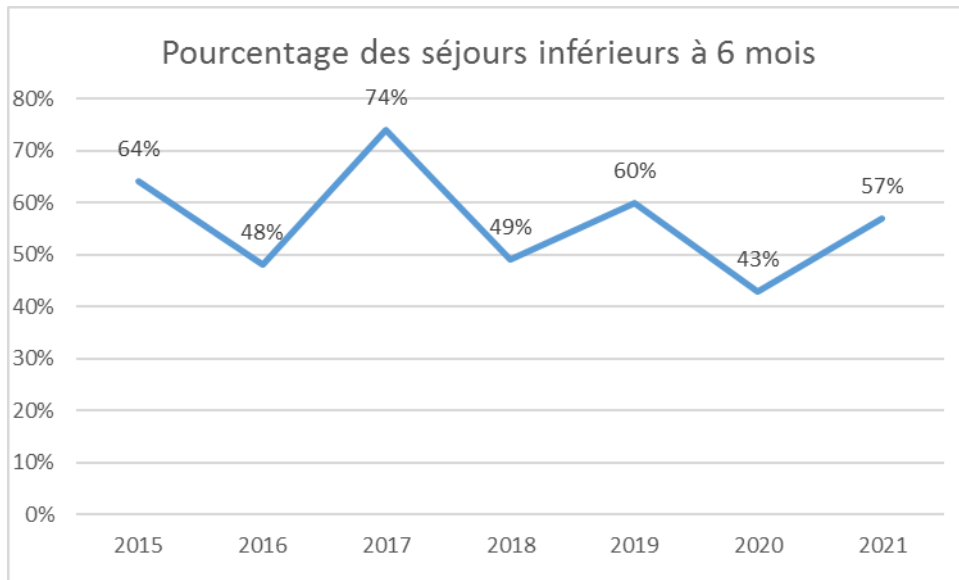
MENAGES SORTIS SUR L'ANNEE

18 ménages ont quitté le dispositif ALT en 2021 (26 en 2020, 33 en 2019).

2.6. Durée moyenne des séjours

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC URGENCE		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Moins d'un mois	-	-	3	23 %	2	14 %	-	-	5	11 %
De 1 à 3 mois	3	19 %	2	15 %	2	14 %	2	67 %	9	20 %
De 3 à 6 mois	4	25 %	3	23 %	4	29 %	1	33 %	12	26 %
De 6 à 9 mois	2	12 %	4	31 %	-	-	-	-	6	13 %
De 9 à 12 mois	1	6 %	-	-	1	7 %	-	-	2	4 %
Plus de 12 mois	6	38 %	1	8 %	5	36 %	-	-	12	26 %
TOTAL	16	100 %	13	100 %	14	100 %	3	100 %	46	100 %

En 2021, 57 % des ménages ont une durée de séjour supérieure à 6 mois, soit + 18 % par rapport à N-1. En prenant cette base de six mois pour accéder à un logement autonome, on s'aperçoit d'une certaine irrégularité dans les dernières années :



Cette irrégularité est intrinsèquement liée à la réorientation ou au départ de ménages avec des difficultés autres que l'accès au logement et qui nécessitent plus d'accompagnement. En 2019, ce problème avait été signalé à la DDETS notamment via les CUA. Depuis, la DDETS a pris acte des difficultés rencontrées sur ce dispositif et propose presque de manière systématique une AVDL à l'entrée afin d'accompagner le ménage.

2.7. Les sorties

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		LOUDEAC Urgence		TOTAL		
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	
Sortie vers le logement											
parc privé	1	6 %	1	8 %	1	7 %	1	33 %	4	9 %	
parc public	7	44 %	2	15 %	4	29 %	1	33 %	14	30 %	
Maison Relais	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous location	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sortie vers de l'hébergement											
CHRS – ALT- stabilisation	-	-	4	30 %	3	22 %	1	33 %	8	17 %	
Hébergement chez un Tiers ou en famille	2	13 %	1	8 %	2	14 %	-	-	5	11 %	
Hébergés en Foyer	-	-	-	-	1	7 %	-	-	1	2 %	
Autre	4*	25 %	4**	31 %	2***	14 %	-	-	10	22 %	
Situation inconnue	2	12 %	1	8 %	1	7 %	-	-	4	9 %	
TOTAL	16	100 %	13	100 %	14	100 %	3	100 %	46	100 %	

* 4 autres : 1 maison d'arrêt ; 1 IML ; 1 orientation 115, 1 fin de convention SPIP

** 4 autres : 1 dans la rue ; 2 Retours au Domicile Conjugal ; 1 exclusion

*** 2 autres : 1 exclusion ; 1 retour au pays

Cette année 39 % des ménages hébergés ont accédé à un logement autonome. Nous constatons une stabilité sur l'accès au logement autonome depuis plusieurs années (42 % en 2020 et 39 % en 2019).

Les orientations vers le parc public ont ainsi progressé témoignant d'un bon partenariat sur l'ensemble des territoires Saint-Brieuc et Loudéac avec les bailleurs et la progression du développement de l'outil capacité à habiter. Cet outil est régulièrement utilisé sur les ALT urgence lorsque les personnes montrent une capacité à habiter et ne justifie pas d'un accompagnement renforcé.

2.8. Le taux d'occupation

Au 31 décembre 2021, le taux d'occupation global des ALT est de **91 %** (103 % en 2020 et 100 % en 2019).

- Le taux d'occupation des ALT d'insertion de Loudéac est de **95 %** (131 % en 2020 et 113 % en 2019)
- Le taux d'occupation des ALT d'insertion de Saint-Brieuc est de **80 %** (89 % en 2020 et 98 % en 2019).
- Le taux d'occupation des ALT d'urgence de Saint-Brieuc est de **132 %** (122 % en 2020 et 89 % en 2019).

Bonjour

C'est avec un grand plaisir que je vous fais ce petit mot pour vous dire merci de tout ce que vous avez fait pour moi. Sans vous je ne serais pas debout et peut-être je ne sais ce qui devait m'arriver du jour d'hui, merci de m'avoir soutenu surtout d'être accompagné par une belle personne comme madame Vallée qui m'a boosté dans toutes mes démarches administratives et aussi pour le boulot, du jour d'hui j'ai un appartement et ~~ça~~ ce qui il faut pour moi un petit confort. Je vous remercie beaucoup. Heureusement il y a encore des associations comme Adalea qui prennent et accompagnent des personnes en difficulté, j'étais à terre perdu mais grâce à Adalea suis du jour d'hui debout. Merci Adalea.

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2021, les interrogations soulevées en 2020 perdurent notamment en lien avec :

- L'allocation en fonction de la typologie du logement qui n'a pas été revalorisée depuis 2009 et qui ne correspond pas à l'évolution des loyers et des charges énergies.
- Par ailleurs, cette allocation couvre juste la location des logements et ne permet pas de meubler les logements, remplacer le cas échéant le mobilier et l'électroménager usagés ainsi que la remise en état des logements (travaux d'entretien relevant du locataire).
- Cette allocation ne prend pas en compte les moyens humains affectés pour faire fonctionner le dispositif (réalisation des états des lieux, réparations dans les logements, gestion administrative du dispositif...) alors qu'ils sont incontournables :

A l'instar de 2020, de nombreuses interventions supplémentaires ont été nécessaires en raison du non-respect des engagements du contrat de séjour (impayés, troubles du voisinage, défaut d'entretien) : rendez-vous, visites à domicile, courriers, orientations et contacts partenaires...

En 2020, nous avons fait part de nos questionnements à la DDETS et au SIAO sur les orientations des ménages car certains n'avaient pas l'autonomie nécessaire pour être accueillis sur un hébergement sans accompagnement. Ces interrogations ont été entendues, car dorénavant lors d'une orientation ALT, une mesure AVDL est préconisée.

L'ALT est un outil intéressant pour les ménages en difficultés pour l'accès au logement. C'est un logement temporaire qui leur permet de finaliser des démarches avant l'accès à une solution de logement durable.

En 2021, nous avons entrepris le travail sur les projets de service. Il s'agira en 2022 de le finaliser. Celui-ci comporte un plan d'action d'amélioration du dispositif qui doit être mis en œuvre.